

[Texte]

would have a very great effect on the building industry.

**Mr. Saunders:** Mr. Chairman, I will refer that to Mr. MacTavish.

**Mr. R. MacTavish (Chairman, Legislation and Taxation Committee, and Vice-President (Finance), McNamara Corporation Ltd., Don Mills, Ontario):** Yes, any change in depreciation rates would have a very great effect on the industry.

**Mr. Ritchie:** In paragraph 5.16 of the White Paper, the suggestion is that many taxpayers of high personal rate have become landlords and have eliminated their tax indefinitely or postponed it indefinitely. Do you feel this is a large problem of tax, a large problem of the Department's? Is this widespread in the industry?

**Mr. MacTavish:** Mr. Chairman, our proposal was about fixed assets owned by construction companies. We did not deal with buildings owned by individuals.

**Mr. Ritchie:** Well, if this proposal were changed, as suggested by the White Paper in paragraph 5.17, do you feel it would make any change in the pattern of building?

**Mr. Saunders:** Mr. Sandford, would you answer that question.

**Mr. Sandford:** Mr. Chairman and Dr. Ritchie, we are concerned with the construction members of the Association in the construction industry. We feel that the proposal which would prohibit losses on one construction project arising from capital cost allowances, interest payments on mortgages and local property taxes not being allowed to be offset on profits from another building project is unfair and we recommend in our brief that these profits and losses be allowed to offset each other. We do not comment on the non-construction owners of buildings. This is not in our area. This is the owners area. Perhaps it would better be answered by the National

[Interprétation]

semble pas que ceci fait que cette partie du Livre blanc semble rester comme en suspens? Des changements des taux de dépréciation auraient des grandes conséquences pour l'industrie du bâtiment.

**M. Saunders:** Monsieur le président, je vais demander à M. MacTavish de répondre à cette question.

**M. R. MacTavish (Président, Comité de la législation et de la taxation, et vice-président (Finance) McNamara Corporation Ltd. Don Mills, (Ontario)):** Oui, tout changement, toute modification des taux de dépréciation auraient d'importantes répercussions sur l'industrie.

**M. Ritchie:** Au paragraphe 5.16 du Livre blanc on laisse entendre que de nombreux contribuables dont les revenus auraient atteint un niveau d'imposition particulièrement élevé, sont devenus propriétaires et ont été en mesure de supprimer ou de retarder indéfiniment le paiement de leur impôt. Est-ce que vous pensez qu'il s'agit là d'un problème important au point de vue imposition, d'un problème important pour le ministère? Est-ce que cette situation est généralisée dans l'industrie?

**M. MacTavish:** Monsieur le président, notre proposition s'appliquait aux avoirs fixes détenus par des compagnies de construction nous ne traitons pas d'édifices, de bâtiments qui étaient la propriété de particuliers.

**M. Ritchie:** Alors, si cette proposition était modifiée, telle que le préconise le Livre blanc au paragraphe 5.17, est-ce que vous pensez qu'il y aurait quelque chose de changé pour la situation du bâtiment?

**M. Saunders:** Monsieur Sandford voulez-vous bien répondre à cette question.

**M. Sandford:** Monsieur le président et M. Ritchie, nous nous intéressons aux compagnies, aux membres qui exercent leur profession dans la construction et qui font partie de l'Association. Nous pensons que la proposition qui interdirait d'imputer les pertes concernant un projet de construction résultant d'allocations du coût en capital, de paiements d'intérêt sur des hypothèques et d'impositions locales sur les propriétés au profit fait dans le cas d'un autre projet de construction serait injuste et nous recommandons dans notre mémoire que ces profits et ses pertes soient admissibles pour s'équilibrer les unes les autres. Nous n'apportons pas de remarques en